



**F A É C U M**

## **NOTE SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE AUX CYCLES SUPERIEURS**

**FEDERATION DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES  
DU CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL**

Adoptée à la 602<sup>e</sup> séance ordinaire du Conseil central

Le 18 mars 2025

## INTRODUCTION

En 2019, la Fédération a adopté un *Avis sur l'insertion professionnelle aux cycles supérieurs*, dans le but de valoriser les pratiques existantes à l'Université de Montréal et de mettre de l'avant certaines bonnes pratiques observées dans d'autres universités. Cet avis visait notamment à élargir les perspectives d'insertion professionnelle au-delà de la voie professorale, traditionnellement associée aux parcours des cycles supérieurs. Il mettait en lumière une réalité déjà documentée à l'époque : une part importante des personnes étudiantes poursuivent des études aux cycles supérieurs sans viser une carrière académique, mais dans l'objectif de s'insérer dans le monde professionnel.

Les enquêtes disponibles indiquaient alors qu'une faible proportion des personnes titulaires d'un doctorat accédaient à un poste professoral, soit environ une personne sur cinq<sup>1 2</sup>. Malgré le haut niveau de diplôme, l'insertion professionnelle demeurait complexe en 2017 : seulement 45 % des personnes diplômées se disaient prêtes à entreprendre une carrière hors université. Si certaines universités avaient déjà amorcé des initiatives en matière d'insertion professionnelle dès 2019, le contexte a depuis évolué. Les attentes du marché du travail, les parcours professionnels et les approches en matière de développement des compétences ne sont plus les mêmes qu'au moment de l'adoption de l'avis.

L'avis de 2019 a mené à l'intégration d'une section spécifique dans le cahier de position de la FAÉCUM (section 1.2.14). Bien que toujours pertinente, cette section doit être mise à jour afin de refléter adéquatement les réalités actuelles. La présente note vise ainsi à brosser un portrait des enjeux d'insertion professionnelle aux cycles supérieurs et des réponses institutionnelles actuelles, afin d'actualiser le discours et le positionnement de la FAÉCUM.

Dans ce contexte en transformation, une forme de dichotomie s'installe : d'une part, les personnes étudiantes sont de plus en plus incitées à accumuler des expériences professionnelles, parfois au détriment du temps consacré à la formation académique, dans un marché du travail où le niveau de diplôme semble perdre de son poids au profit de l'expérience ; d'autre part, certaines trajectoires continuent néanmoins de valoriser l'obtention d'un diplôme comme condition d'accès à l'emploi, sans pour autant offrir de réelles occasions d'acquérir cette expérience attendue.

---

<sup>1</sup> Comité intersectoriel étudiant des fonds de recherche du Québec. 2018. « La relève en recherche et les carrières hors des murs de l'université : état des lieux et pistes de solutions », Fonds de recherche du Québec. 65 p.

<sup>2</sup> Comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec. 2017. « Le CIÉ consulte : état des lieux sur les carrières hors des murs de l'université ». <https://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2017/09/cie-consulte-etat-lieux-carrieres-hors-murs-universite>

## CONTEXTE

Pour comprendre les enjeux contemporains de l'insertion professionnelle aux cycles supérieurs, il est nécessaire de revenir brièvement sur le contexte structurel du marché de l'emploi universitaire.

Le Comité intersectoriel étudiant du Fond de recherche du Québec constatait, en 2017, qu'environ 60 % des personnes titulaires d'un doctorat n'accédaient pas à un emploi académique à la suite de leur diplomation. Cette donnée mettait en évidence une limite structurelle du marché universitaire : le nombre de places dans les emplois académiques est plus petite que le nombre de personnes doctorantes, indépendamment de leur parcours ou de leurs compétences. Des données plus récentes confirment cette tendance. En 2021, seulement 19 % des personnes titulaires d'un doctorat faisant partie de la population active au Canada occupaient un poste professoral permanent ou menant à la permanence, selon une estimation fondée sur des données de Statistique Canada<sup>3</sup>. Les autres trajectoires professionnelles se déploient principalement dans des charges de cours contractuelles ou dans des carrières hors université, souvent associées à une plus grande précarité d'emploi<sup>4</sup>.

Cette diversification des parcours est également illustrée par un rapport publié en 2025 par l'Université Concordia<sup>5</sup>, portant sur plus de 4 300 trajectoires de personnes diplômées au doctorat entre 2014 et 2024 : 37% des personnes doctorantes occupent un emploi au sein d'entreprises privées, tandis que le 20% restant travaille dans des OBNL, exerce à titre de personne auto-entrepreneuse ou évolue dans le secteur public. Cette réflexion amène également à questionner ce que le diplôme universitaire atteste et valorise, autant du point de vue académique que professionnel. Plusieurs travaux soulignent que les formations universitaires traditionnelles ne garantissent pas toujours une préparation adéquate à l'entrée sur le marché du travail<sup>6 7</sup>.

### **Modification de position (1912)**

Que l'Université de Montréal implante des mesures encourageant l'insertion professionnelle aux cycles supérieurs en mettant à l'avant plan l'intérêt étudiant d'abord sans que cela n'interfère avec la formation de la relève académique.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

---

<sup>3</sup> <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1410011801&pickMembers%5B0%5D=1.1&pickMembers%5B1%5D=2.10&pickMembers%5B2%5D=4.1&pickMembers%5B3%5D=5.2&cubeTimeFrame.startYear=2021&cubeTimeFrame.endYear=2025&referencePeriods=20210101%2C20250101>

<sup>4</sup> [https://cca-reports.ca/wp-content/uploads/2021/01/Degrees-of-Success\\_FullReport\\_EN.pdf](https://cca-reports.ca/wp-content/uploads/2021/01/Degrees-of-Success_FullReport_EN.pdf)

<sup>5</sup> <https://www.concordia.ca/content/dam/sgs/docs/resources/SGS-PhD-Outcomes-Report.pdf>

<sup>6</sup> Austin et Wulf, 2004, dans Bernheim et Moreau. 2016. La thèse : un guide pour y entrer et s'en sortir. Les Presses de l'Université de Montréal. 348p

<sup>7</sup> Bernheim et Moreau. 2016. La thèse : un guide pour y entrer et s'en sortir. Les Presses de l'Université de Montréal. 348p

### **Abrogation de position (1914)**

Que les programmes professionnels et les mesures d'insertion professionnelle mis en place n'interfèrent pas avec la formation de la relève académique au sein de l'Université de Montréal.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

Toutefois, la bonification de la formation en vue de l'insertion professionnelle ne doit ni affaiblir la formation académique ni contribuer à une marchandisation du savoir. Les mesures mises en place doivent d'abord répondre à l'intérêt étudiant et respecter la diversité des trajectoires, tout en garantissant la mission universitaire de développement du savoir. De fait, la Fédération s'oppose grandement à toute forme de marchandisation des savoirs.

### **Rappel de position (1913)**

Que la FAÉCUM s'oppose à toute mesure d'insertion professionnelle qui concerne la création ou la modification de programmes d'études en fonction des intérêts propres des milieux professionnels dans une optique de marchandisation des savoirs.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

Enfin, plusieurs freins à l'insertion professionnelle demeurent similaires à ceux observés dans les travaux antérieurs, tout en s'étant complexifiés : endettement croissant lié à la disparition de certaines bourses incitatives, insuffisance de l'aide financière aux études au regard du coût de la vie, bourses de recherche ne permettant pas de répondre adéquatement aux besoins des personnes étudiantes en recherche, faible attractivité des stages non rémunérés, diminution des milieux de stage et d'emplois offrant des conditions compatibles avec les horaires d'études, ainsi que la suppression du Programme d'expérience québécoise pour la communauté étudiante internationale.

## **LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES**

Les compétences développées aux cycles supérieurs ne se limitent pas à l'acquisition de connaissances disciplinaires. Elles englobent des connaissances, des habiletés et des qualités souvent formulées en ces catégories : savoir, savoir-faire et savoir-être, permettant de mobiliser de manière intégrée différentes ressources afin de réaliser des tâches complexes dans des contextes variés<sup>8 9</sup>.

Ces compétences complètent les compétences propres à chaque discipline, lesquelles demeurent centrales dans les programmes d'études. Elles peuvent être développées et renforcées par la pratique, la

---

<sup>8</sup> Association des doyens des études supérieures au Québec (ADÉSAQ). 2015. « Les compétences visées dans les formations aux cycles supérieurs ». 27p. [https://ssa.ugam.ca/fichier/document/Programmes/Rapport\\_Comite\\_de\\_travail\\_compétences-FINALE.pdf](https://ssa.ugam.ca/fichier/document/Programmes/Rapport_Comite_de_travail_compétences-FINALE.pdf)

<sup>9</sup> DISCAS. 2018. « Qu'est-ce qu'une compétence ». <http://csrdn.qc.ca/discas/reforme/definitionCompétence.html>

réflexion et un accompagnement continu tout au long du parcours universitaire (CCGSPDA, conférence lors de l'Assemblée générale des membres de l'ACES-CAGS, Winnipeg, novembre 2018).

Les recherches récentes montrent que ces compétences sont largement reconnues et valorisées dans les trajectoires professionnelles hors de l'université, particulièrement lorsqu'elles sont transférables et applicables à une diversité de secteurs. D'ailleurs, comme le mentionne la position 1915, il avait été demandé en 2019 à l'Université de créer un référentiel de compétences, ce qui a depuis été réalisé. Celui-ci devrait maintenant se traduire par une offre de formation continue accessible à l'ensemble des programmes universitaires, comme le prévoit la position 1916.

### **Abrogation de position (1915)**

Que l'Université de Montréal se dote d'un référentiel de compétences pour tous les programmes d'études de cycles supérieurs intégrant une compétence axée sur le développement professionnel et l'insertion professionnelle.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### **Modification de position (1916)**

Que l'Université de Montréal ~~se base sur un référentiel de compétences pour développer~~ développe une offre de formation ouverte à toute la communauté étudiante des cycles supérieurs de l'Université de Montréal, notamment par l'entremise des Saisons ~~de la FESP des ESP~~.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

À cet égard, le cadre HIRE-PhD (High Impact Research and Employability Skills for the PhD) illustre l'ampleur et la diversité des compétences transversales mobilisées par les personnes diplômées de doctorat. Fondé sur une revue systématique de la littérature portant sur de nombreux articles, ce cadre identifie 236 compétences transversales jugées essentielles à l'employabilité<sup>10 11</sup>.

### **Les compétences transversales**

Dans la continuité du développement des compétences professionnelles, les compétences transversales occupent une place centrale. Elles se distinguent des compétences disciplinaires ou strictement professionnelles en ce qu'elles sont mobilisables dans une pluralité de contextes et de milieux de travail. Elles sont définies comme des compétences qui ne correspondent pas à un champ professionnel particulier, mais qui permettent de répondre à des besoins présents dans une diversité de contextes<sup>12</sup>.

---

<sup>10</sup> Roy, D., Jiménez López, MD et García Álvarez, ME. Hires-PhD : un cadre de compétences transversales pour diversifier l'employabilité des docteurs. *Humanit Soc Sci Commun* **12**, 18 (2025). <https://doi.org/10.1057/s41599-024-04257-x>

<sup>11</sup> <https://www.sciencedirect.com/org/science/article/pii/S2398468624000190>

<sup>12</sup> Durette, Fournier et Lafon. 2012. Compétences et employabilité des docteurs. Paris : Adoc Talent Management

Ces compétences se situent à l'interface du savoir académique et du savoir professionnel. Des habiletés telles que la communication, la capacité d'analyse, la gestion de projets, les compétences numériques ou linguistiques sont développées de manière récurrente aux cycles supérieurs, peu importe le domaine d'étude. La littérature récente confirme le rôle central de ces compétences dans l'employabilité des personnes titulaires d'un doctorat, particulièrement à l'extérieur du milieu universitaire<sup>13 14</sup>.

## COMMENT VALORISER CES COMPÉTENCES ?

La valorisation des compétences transversales constitue un enjeu central. L'objectif demeure de permettre aux personnes étudiantes de développer et de reconnaître des compétences utiles, quel que soit leur projet professionnel. Lors de la rédaction de l'avis de 2019, peu de dispositifs institutionnels structurants existaient à cet égard. Il est toutefois possible d'observer certaines avancées récentes à l'Université de Montréal.

La FAÉCUM s'est déjà positionnée en faveur de l'intégration formelle des compétences transversales aux programmes de formation. Plusieurs cadres de référence, dont ceux de ACES-CAGS (Association canadienne pour les études supérieures-Canadian association for graduate studies), et de l'ADÉSAQ (Association des doyennes et des doyens des études supérieures au Québec), ont également contribué à structurer cette réflexion.

Depuis, l'Université de Montréal a développé un référentiel de compétences transversales accessible par l'entremise des Saisons des ESP. Nous pouvons aussi considérer les badges de compétences comme de nouvelles manières de mettre de l'avant de nouvelles sortes de compétences. Ce référentiel vise à soutenir l'autoévaluation, la reconnaissance des compétences développées et l'élaboration de plans de développement professionnel, sans constituer un profil type de fin d'étude ni un outil d'évaluation.

Les Saisons des ESP offrent aux membres de cycles supérieurs une grande sélection d'ateliers destinés au développement de compétences transversales et professionnelles. Ces formations, courtes et flexibles, sont créditées et peuvent être intégrées aux programmes d'études dans un module de cours hors discipline. Récemment, les ESP ont mis sur pied le Menu Sushi<sup>15</sup> qui, en plus de favoriser l'intégration des ateliers des ESP à la charpente des programmes d'études, va jusqu'à conseiller les unités académiques dans la création de cours à contenu pertinent pour l'insertion professionnelle.

Tous ces dispositifs, complétés par une offre d'ateliers, de formations et de ressources, constituent des leviers importants pour soutenir l'insertion professionnelle, à condition qu'ils soient adéquatement intégrés aux parcours et qu'ils tiennent compte de la pluralité des trajectoires.

---

<sup>13</sup>Cuthbert, Denise & Molla, Tebeje. (2014). PhD crisis discourse: a critical approach to the framing of the problem and some Australian 'solutions. Higher Ed. 10.1007/s10734-014-9760-y.

<sup>14</sup> Jackson, Denise & Bridgstock, Ruth. (2021). What actually works to enhance graduate employability? The relative value of curricular, co-curricular, and extra-curricular learning and paid work. Higher Education. 81. 10.1007/s10734-020-00570-x.

<sup>15</sup> <https://saisonsesp.umontreal.ca/activites/menu-sushi/>

## LES INITIATIVES D'APPUI À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les initiatives d'insertion professionnelle peuvent être regroupées en trois grandes catégories : pédagogiques, institutionnelles et axées sur les relations avec les milieux et les ordres professionnels.

Les initiatives pédagogiques regroupent les dispositifs intégrés aux parcours de formation favorisant une réflexion structurée sur l'après-diplôme, comme les plans de développement individuel que propose l'université McGill. À titre d'exemple, le TRACE McGill Project vise à accompagner les personnes doctorantes dans la définition de leurs objectifs professionnels<sup>16</sup>. Cette demande perdure à la FAÉCUM et cela depuis 2021. Néanmoins, dans une optique de mieux centraliser les demandes de la Fédération, nous avons décidé d'abroger la position 1917 puisque la position 1918 faisait déjà état de la création d'un outil de réflexion sur le cheminement étudiant. De plus, l'implantation d'un plan individuel est déjà défendue dans d'autres positions, ou encore par la création même de ces cheminements. C'est pourquoi la position 1917, selon nous, ne constituait qu'une répétition de la position 1918.

### Rappel de position (1918)

Que l'Université de Montréal se dote d'une plateforme destinée aux cycles supérieurs comprenant des outils permettant la réflexion sur le cheminement étudiant et le réseautage au sein de l'université.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### Abrogation de position (1917)

Que l'Université de Montréal se dote d'outils permettant à la population étudiante de réfléchir à son cheminement étudiant dans une perspective professionnelle dès son entrée aux cycles supérieurs, notamment par l'implantation d'un plan de développement individuel.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

Les initiatives institutionnelles reposent sur des services d'accompagnement et de développement professionnel offerts à l'échelle des établissements. À l'Université de Montréal, ces initiatives incluent notamment les activités des Saisons des ESP et les clubs de recherche d'emploi du CÉSAR<sup>17 18</sup>. La position 1919 est en réalité déjà mise en œuvre, puisque le CÉSAR offre désormais des webinaires, des ateliers et du soutien en matière d'insertion professionnelle. Toutefois, comme cette offre peut toujours être bonifiée, nous proposons d'abroger la position 1919 et de conserver uniquement la position 1920, en l'élargissant afin d'y intégrer plus largement la question de l'offre de services en insertion professionnelle.

---

<sup>16</sup> <https://www.mcgill.ca/gradsupervision/supervisees/careers>

<sup>17</sup> <https://saisonsesp.umontreal.ca/activites/club-emploi-pour-doctorantes/>

<sup>18</sup> <https://saisonsesp.umontreal.ca/activites/toutes-les-activites/>

### **Abrogation de position (1919)**

Que le CÉSAR développe sur son site web une offre de webinaires sur le sujet de l'insertion professionnelle destinée à la communauté étudiante des cycles supérieurs.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### **Modification de position (1920)**

Que l'Université de Montréal investisse des ressources supplémentaires dans le Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR) afin de développer une offre de services sur le sujet de l'insertion professionnelle destinée à la communauté étudiante des cycles supérieurs ~~une plus grande offre de services d'aide à l'emploi s'adressant spécifiquement aux besoins des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs.~~

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### **Modification de position (1921)**

Qu'une diffusion plus importante des services de conseils carrière du Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR) soit faite au sein de la communauté universitaire, notamment à travers les associations étudiantes. ~~Des unités académiques, au sein de la communauté étudiante des cycles supérieurs ainsi que par les réseaux de communication de la FAÉCUM. Que la FAÉCUM encourage les associations étudiantes des cycles supérieurs à diffuser les services de conseils carrière du CÉSAR.~~

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

Parmi ces services, le CESAR offre notamment des consultations individuelles gratuites en conseil carrière, accessibles aux personnes étudiantes ainsi qu'aux personnes diplômées jusqu'à deux ans après la fin de leurs études. Le service propose également un système d'alerte emploi permettant de recevoir des offres correspondant au profil des personnes inscrites. Alors que ce service était auparavant limité à la période des études et aux deux années suivant la diplomation, il est désormais offert de manière illimitée, permettant aux personnes diplômées de continuer à bénéficier de cet accompagnement dans leur parcours professionnel. Ces évolutions dans l'offre de services invitent ainsi à maintenir à jour l'information institutionnelle à leur sujet et à évaluer, au besoin, si des recommandations supplémentaires pourraient être formulées afin de mieux soutenir l'insertion professionnelle des personnes étudiantes et diplômées.

En 2021, la position 1922 prévoyait que l'ensemble des services d'aide du CESAR fasse l'objet d'une évaluation afin de déterminer s'ils répondaient adéquatement aux besoins de la communauté étudiante. Toutefois, à la suite de l'entente sur les frais institutionnels obligatoires conclue avec les Services à la vie étudiante, cette position n'est désormais plus à jour. En effet, l'entente prévoit déjà une évaluation annuelle

des services offerts par les Services à la vie étudiante, incluant le CESAR. On abrogera donc la position 1922 puisque celle-ci est en fait sous-jacente à la position 2146.

### **Abrogation de position (1922)**

Qu'une évaluation des services et des ateliers actuellement offerts par le secteur de conseils carrière du CÉSAR soit réalisée afin d'évaluer s'ils répondent aux besoins de la communauté étudiante des cycles supérieurs en matière d'insertion professionnelle.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### **Rappel de position (2146)**

Que les Services à la vie étudiante (SVÉ) mettent en place des mécanismes permettant une rétroaction de la communauté étudiante, une évaluation continue des services et une amélioration continue des services.

Adoptée : [CC-583e-8.0]

Enfin, les initiatives axées sur les relations avec les milieux professionnels visent à favoriser le réseautage, les partenariats et les collaborations avec des organismes externes, afin d'ouvrir des perspectives professionnelles diversifiées. De nombreux événements organisés par les associations étudiantes en lien avec la recherche et le développement de réseaux professionnels, tels que des symposiums, des colloques ou des cocktails de réseautage, constituent des espaces privilégiés où les personnes étudiantes peuvent développer des compétences et une expérience concrète. Plus encore, certains regroupements, comme la simulation du Conseil de l'Union européenne, les délégations des Nations unies ou encore des groupes de recherche étudiants tels que BioSensUM, offrent des occasions d'apprentissage et d'engagement académiques. De ces idées de réseautage et de favorisation des relations avec les milieux professionnels découlent de nombreuses positions de la Fédération qui visent à mettre d'avantage les personnes étudiantes avec des milieux professionnels les intéressants. Plusieurs positions sont ici abrogées car elles sont plutôt répétitives.

### **Modification de position (1923)**

Que l'Université de Montréal soutienne les initiatives ~~et multiplie les partenariats afin de favoriser permettant d'instaurer une expertise spécifique en~~ l'insertion professionnelle ~~pour les personnes étudiantes et les étudiants des~~ aux cycles supérieurs.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### **Abrogation de position (1924)**

Que l'Université de Montréal établisse et maintienne des partenariats permettant de favoriser l'insertion professionnelle aux cycles supérieurs.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

#### **Modification de position (1925)**

Que les directions de recherche et les unités aient pour rôle de favoriser la mise en contact de la population étudiante avec la communauté scientifique, tout en soutenant le développement de leur réseau de contacts professionnels ~~le développement du réseau de contacts professionnels de leurs étudiantes et de leurs étudiants.~~

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

#### **Rappel de position (1926)**

Que les unités d'enseignement favorisent l'intégration des personnes inscrites dans un programme de recherche aux cycles supérieurs à une équipe de recherche.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

#### **Abrogation de position (356)**

Que les directions des unités soient responsables de la mise en contact de la population étudiante avec la communauté scientifique.

Adopté e: [CCO-365<sup>e</sup>-6.0-64]. Modifiée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

#### **Abrogation de position (364)**

Que l'unité d'enseignement organise ou favorise des activités informelles ~~périodiques~~ afin de faciliter des rencontres et des échanges entre la communauté étudiante et ~~entre~~ le personnel enseignant (chercheuses, chercheurs, professeures, professeurs, chargées et chargés de cours).

Adoptée : [CCO-365<sup>e</sup>-6.0-72]. Modifiée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

#### **Abrogation de position (361)**

Que l'unité académique et les directions favorisent et soutiennent les échanges avec le milieu professionnel et avec des organisations du milieu externe, notamment avec des groupes sociaux et communautaires, l'entreprise, le gouvernement, etc. Que ces échanges prennent diverses formes comme des conférences, des stages, des projets de recherche en commun, des 5 à 7 avec de futurs employeurs, des soirées carrière, des soirées de rencontres avec des diplômées et des diplômés, etc.

## LA FAÉCUM ET LE FICSUM

En complément des initiatives institutionnelles et pédagogiques portées par l'Université de Montréal, la FAÉCUM et le FICSUM ont également mis en place, au fil des années, plusieurs initiatives visant à soutenir l'insertion professionnelle et la valorisation des parcours aux cycles supérieurs. Ces initiatives s'inscrivent dans une logique de mise en réseau, de reconnaissance des compétences et de visibilité des travaux de recherche.

Parmi celles-ci figurent notamment des événements destinés aux cycles supérieurs, des initiatives de valorisation des parcours et de l'engagement étudiant, ainsi que des projets favorisant la diffusion et la reconnaissance de la recherche étudiante, tels que le Mois de la recherche étudiante ou la revue Dire, vouée à la vulgarisation scientifique. La FAÉCUM soutient également certaines mesures de bonification de parcours et des espaces de rencontre entre la communauté étudiante, le milieu de la recherche et, le cas échéant, des milieux professionnels. En effet, elle participe au Fonds d'amélioration de la vie étudiante, qui finance entre autres des colloques étudiants et des événements de réseautage organisés par les associations membres, ou encore l'organisation par le FICSUM sur une base biannuelle des Conférence et Souper, des rencontres cordiales sur un thème spécifique lié aux études supérieures. Les sous-instances de la FAÉCUM, notamment par l'entremise de leurs personnes invitées, constituent également des moments privilégiés pour la formation des exécutifs d'associations membres et le partage des connaissances entre ces derniers. Plus encore, les concours comme l'illustre recherche et les PARSECS sont aussi de bonnes ressources pour venir soutenir l'insertion professionnelle. Ces initiatives témoignent du rôle actif que peut jouer une Fédération étudiante dans l'accompagnement des personnes étudiantes aux cycles supérieurs, en complément des dispositifs institutionnels existants. Elles constituent des leviers importants pour favoriser l'insertion professionnelle, tout en respectant la diversité des trajectoires académiques et professionnelles.

### **Modification de position (1927)**

Que la FAÉCUM et le FICSUM poursuivent l'organisation d'évènements, l'implantation de services et la mise en place de formations favorisant ~~encourageant~~ l'insertion professionnelle et les rencontres entre ~~les personnes~~ personnes étudiantes ~~et les étudiants.~~

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### **Modification de position (1929)**

Que la FAÉCUM soutienne ses associations étudiantes dans l'implantation de mesures d'insertion professionnelle au sein de leurs unités académiques, ~~notamment par un soutien ponctuel ou par la création~~

~~d'un guide aidant les associations étudiantes à implanter des mesures ou des activités favorisant l'insertion professionnelle.~~

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### **Abrogation de position (1928)**

Que la FAÉCUM et le FICSUM poursuivent l'implantation de services et de formations favorisant l'insertion professionnelle pour la communauté étudiante des cycles supérieurs de l'Université de Montréal.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

## **CONCLUSION**

Depuis 2019, plusieurs nouvelles initiatives et services ont été mis en place afin de soutenir l'insertion professionnelle des personnes étudiantes et diplômées de l'Université de Montréal. Ces avancées témoignent d'une volonté institutionnelle accrue de mieux accompagner les parcours professionnels au-delà de la seule formation académique. Néanmoins, les besoins des personnes étudiantes demeurent importants, particulièrement dans un contexte où les attentes du marché du travail continuent d'évoluer et où les parcours professionnels se diversifient.

Dans ce contexte, la Fédération poursuivra son travail de représentation en matière d'insertion professionnelle à tous les niveaux de l'institution, que ce soit au sein des instances, des facultés, des départements, des services et des différentes unités de l'Université de Montréal. Elle continuera également de contribuer directement au développement des compétences et à la préparation au marché du travail en organisant elle-même des événements et des initiatives visant à promouvoir les compétences transversales, le développement professionnel et les occasions d'apprentissage liées à la pratique.

## RAPPEL DES MODIFICATIONS

### Modification de position (1912)

Que l'Université de Montréal implante des mesures encourageant l'insertion professionnelle aux cycles supérieurs ~~en mettant à l'avant plan l'intérêt étudiant d'abord~~ sans que cela n'interfère avec la formation de la relève académique.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### Modification de position (1916)

Que l'Université de Montréal ~~se base sur un référentiel de compétences pour développer~~ développe une offre de formation ouverte à toute la communauté étudiante des cycles supérieurs de l'Université de Montréal, notamment par l'entremise des Saisons ~~de la FESP des ESP.~~

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### Modification de position (1920)

Que l'Université de Montréal investisse des ressources supplémentaires dans le Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR) afin de développer une offre de services sur le sujet de l'insertion professionnelle destinée à la communauté étudiante des cycles supérieurs ~~une plus grande offre de services d'aide à l'emploi s'adressant spécifiquement aux besoins des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs.~~

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### Modification de position (1921)

Qu'une diffusion plus importante des services de conseils carrière du Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR) soit faite au sein de la communauté universitaire, notamment à travers les associations étudiantes. ~~Des unités académiques, au sein de la communauté étudiante des cycles supérieurs ainsi que par les réseaux de communication de la FAÉCUM. Que la FAÉCUM encourage les associations étudiantes des cycles supérieurs à diffuser les services de conseils carrière du CÉSAR.~~

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### Modification de position (1923)

Que l'Université de Montréal soutienne les initiatives et multiplie les partenariats afin de favoriser ~~permettant d'instaurer une expertise spécifique en l'insertion professionnelle pour les personnes étudiantes et les étudiants des aux cycles supérieurs.~~

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### Modification de position (1925)

Que les directions de recherche et les unités aient pour rôle de favoriser la mise en contact de la population étudiante avec la communauté scientifique, tout en soutenant le développement de leur réseau de contacts professionnels ~~le développement du réseau de contacts professionnels de leurs étudiantes et de leurs étudiants.~~

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

#### **Modification de position (1927)**

Que la FAÉCUM et le FICSUM poursuivent l'organisation d'évènements, l'implantation de services et la mise en place de formations favorisant ~~encourageant~~ l'insertion professionnelle et les rencontres entre les personnes étudiantes ~~et les étudiants.~~

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

#### **Modification de position (1929)**

Que la FAÉCUM soutienne ses associations étudiantes dans l'implantation de mesures d'insertion professionnelle au sein de leurs unités académiques, ~~notamment par un soutien ponctuel ou par la création d'un guide aidant les associations étudiantes à implanter des mesures ou des activités favorisant l'insertion professionnelle.~~

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

## RAPPEL DES ABROGATIONS

### **Abrogation de position (1914)**

Que les programmes professionnels et les mesures d'insertion professionnelle mis en place n'interfèrent pas avec la formation de la relève académique au sein de l'Université de Montréal.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### **Abrogation de position (1915)**

Que l'Université de Montréal se dote d'un référentiel de compétences pour tous les programmes d'études de cycles supérieurs intégrant une compétence axée sur le développement professionnel et l'insertion professionnelle.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### **Abrogation de position (1917)**

Que l'Université de Montréal se dote d'outils permettant à la population étudiante de réfléchir à son cheminement étudiant dans une perspective professionnelle dès son entrée aux cycles supérieurs, notamment par l'implantation d'un plan de développement individuel.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### **Abrogation de position (1919)**

Que le CÉSAR développe sur son site web une offre de webinaires sur le sujet de l'insertion professionnelle destinée à la communauté étudiante des cycles supérieurs.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### **Abrogation de position (1922)**

Qu'une évaluation des services et des ateliers actuellement offerts par le secteur de conseils carrière du CÉSAR soit réalisée afin d'évaluer s'ils répondent aux besoins de la communauté étudiante des cycles supérieurs en matière d'insertion professionnelle.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### **Abrogation de position (1924)**

Que l'Université de Montréal établisse et maintienne des partenariats permettant de favoriser l'insertion professionnelle aux cycles supérieurs.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

### **Abrogation de position (356)**

Que les directions des unités soient responsables de la mise en contact de la population étudiante avec la communauté scientifique.

Adopté e: [CCO-365<sup>e</sup>-6.0-64]. Modifiée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

#### **Abrogation de position (364)**

Que l'unité d'enseignement organise ou favorise des activités informelles ~~périodiques~~ afin de faciliter des rencontres et des échanges entre la communauté étudiante et ~~entre~~ le personnel enseignant (chercheuses, chercheurs, professeures, professeurs, chargées et chargés de cours).

Adoptée : [CCO-365<sup>e</sup>-6.0-72]. Modifiée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

#### **Abrogation de position (361)**

Que l'unité académique et les directions favorisent et soutiennent les échanges avec le milieu professionnel et avec des organisations du milieu externe, notamment avec des groupes sociaux et communautaires, l'entreprise, le gouvernement, etc. Que ces échanges prennent diverses formes comme des conférences, des stages, des projets de recherche en commun, des 5 à 7 avec de futurs employeurs, des soirées carrière, des soirées de rencontres avec des diplômées et des diplômés, etc.

Adoptée : [CCO-365<sup>e</sup>-6.0-69]. Modifiée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]

#### **Abrogation de position (1928)**

Que la FAÉCUM et le FICSUM poursuivent l'implantation de services et de formations favorisant l'insertion professionnelle pour la communauté étudiante des cycles supérieurs de l'Université de Montréal.

Adoptée : [CC-547<sup>e</sup>-10.0]